

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 21 septembre 2022, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion de travaux pour les besoins de la maison numéro 8, rue de Schmitshausen à Bereldange :

Stationnement interdit

Le stationnement est interdit du lundi 26 septembre 2022 de 08.00 heures jusqu'au mercredi 30 novembre 2022 à 17.00 heures, dans la rue Schmitshausen, du côté pair, sur le tronçon longeant la maison numéro 8, sur 2 emplacements, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

Walferdange, le 21 septembre 2022.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber